

PREVENIR ET TRAITER LES SITUATIONS DE HARCELEMENT MORAL AU TRAVAIL

PROGRAMME

Module 1 : caractériser et définir le harcèlement moral

- Cadre juridique définissant le harcèlement moral
- Obligation de sécurité et de résultat de l'employeur en matière de harcèlement moral
- Distinction entre harcèlement moral et pression professionnelle

Module 2 : Prévenir le harcèlement moral

- Mesures réglementaires : convention collective, règlement intérieur, rôle de l'employeur
- Outils de communication : chartes de comportement et de bonnes pratiques, code de bonne conduite, procédure de plainte et rôle du management
- Dispositifs de prévention et niveaux de prévention

Module 3 : Réagir face à une situation de harcèlement moral

- Conduire un entretien : les faits, comportements à adopter, les erreurs à éviter
- Analyser les faits, recueillir des éléments complémentaires
- Protéger la victime

Module 4 : Connaître les recours et sanctions

- Acteurs ressources : CSE, médecin du travail, défenseur des droits
- Solutions adaptées et mesures disciplinaires
- Orientation et accompagnement des victimes

MAJ le 1/07/2023



Durée

1 jour



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

Membre élu du CSE, manager, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectifs pédagogiques

- Savoir identifier une situation de harcèlement moral, ses conséquences sur les salariés et l'organisation
- S'approprier le cadre juridique du harcèlement moral
- Définir le harcèlement moral et les agissements qu'il recouvre
- Mettre en œuvre les dispositifs et outils de prévention
- Agir face à une situation de harcèlement moral

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations rencontrées par les stagiaires

Mode d'évaluation

Les acquis des participants sont mesurés tout au long de la session de formation.

L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas

Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.

Formateur

Le formateur bénéficie d'une formation juridique et expert en victimologie qui intervient comme consultant auprès des CSE

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux